

Compte rendu du colloque sur l'action communautaire en CLSC

Jean-Pierre Deslauriers

Volume 1, numéro 1, 1988

Les CLSC à la croisée des chemins

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301007ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301007ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deslauriers, J.-P. (1988). Compte rendu du colloque sur l'action communautaire en CLSC. *Nouvelles pratiques sociales*, 1(1), 75-80.
<https://doi.org/10.7202/301007ar>

LES CLSC À LA CROISÉE DES CHEMINS

Compte rendu du colloque sur l'action communautaire en CLSC

Jean-Pierre Deslauriers
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Les 12, 13 et 14 mai 1988 se déroulait à l'Université Laval un important colloque sur l'action communautaire en CLSC. La priorité avait été donnée aux intervenants et intervenantes; les autres ont dû s'inscrire à titre d'observateurs. Sous le thème « Quel vent nous amène? », environ trois cent cinquante participants assistaient aux allocutions d'ouverture; l'auditorium du pavillon De Koninck était bien plein, les retardataires se trouvaient une place de peine et de misère. On a même dû refuser des inscriptions: les guichets étaient fermés depuis une couple de semaines.

Ce colloque a pour lointaine origine un premier rassemblement des intervenants communautaires de l'Est du Québec, en mai 1984, à Maria, deux ans avant le colloque de Victoriaville sur le développement communautaire. Ces deux manifestations ont démontré l'isolement des praticiens en même temps que leur volonté de rapprochement. C'est ainsi que peu après la rencontre de Victoriaville, un groupe d'organiseurs communautaires a lancé le bulletin de liaison «Tiens-toé!», remplacé après quelques numéros par le respectable «Inter-Action».

Le colloque a débuté avec l'allocation de Pierre Paré, organisateur communautaire au CLSC Basse-Ville (Québec), suivi de celle de Maurice Roy, directeur général du CLSC Samuel-de-Champlain. Les discours de Paré et Roy concordaient: devant la conception étroite qu'en proposent les rapports Brunet et Harnois, il est temps plus que jamais de réaffirmer la nécessité et le caractère propre de l'action communautaire dans les CLSC. En même temps, les conditions actuelles exigent le développement de nouvelles solidarités non seulement avec le milieu, mais surtout entre les praticiens communautaires.

Cette soirée d'ouverture a été marquée par la présentation des résultats préliminaires d'une enquête sur les pratiques d'action communautaire et de travail communautaire dans les CLSC au Québec. Coordonné par Gilles Beauchamp (CLSC Hochelaga-Maisonneuve) et Yves Hurtubise (Université Laval), ce sondage a identifié une population de trois cent cinquante-quatre personnes. Comme il fait l'objet d'un article dans ce numéro, je ne commenterai pas trop les résultats obtenus sauf pour souligner le taux de réponse impressionnant de 71%. Il me semble que nous pouvons y voir une autre preuve de l'à-propos de ce colloque et de l'intérêt qu'il a suscité dans le milieu.

Vendredi matin, Louis Favreau (Université du Québec à Hull) a prononcé une conférence retraçant l'évolution de l'action communautaire de 1972 à aujourd'hui. Ensuite, les participants se sont répartis dans les différents ateliers pour discuter de la pratique de l'action communautaire en CLSC, et aussi pour se prononcer sur l'opportunité de mettre sur pied un regroupement. Les ateliers de l'après-midi ont porté sur l'analyse des pratiques plus concrètes. Samedi matin, c'est la plénière avec les rapports des comités et la discussion qui s'ensuivi. Bonne nouvelle pour ceux et celles qui n'ont pu assister à cette rencontre: les actes seront publiés.

Il est ressorti des diverses discussions que les pratiques sont plus diversifiées qu'on n'est porté à le penser. C'est certain que les intervenants commencent à se sentir plus encadrés qu'auparavant : s'ils ou si elles pouvaient déjà faire preuve d'une plus grande initiative, on leur donne maintenant plus de directives et des mandats précis les orientant vers des clientèles cibles. La privatisation fait aussi son petit effet : on note la tendance à engager des experts pour régler des questions administratives pourtant relativement simples. Par contre, en dépit de la pression étatique, il y a encore moyen de manoeuvrer.

La différence de contextes représente un gros obstacle à l'uniformisation bureaucratique. Tout d'abord, la campagne diffère de la ville, les problèmes des petites villes ne ressemblent pas à ceux des grandes, tant et si bien que l'environnement local finit souvent par colorer les politiques générales de l'État, et de façon inattendue. Ensuite, si certaines administrations ont appliqué immédiatement les recommandations du Rapport Brunet, d'autres hésitent à emboîter le pas. Les « vieux » CLSC ont connu jadis plus de latitude et sont plus réticents que les « nouveaux » à se plier aux volontés du ministère de la Santé et des Services sociaux. Enfin, il faut profiter des nouvelles idées qui surgissent : par exemple, la question écologique et, en particulier, l'effet de l'environnement sur la santé, constitue un bon filon ces temps-ci. On peut s'en servir pour lancer de nouvelles actions. Cependant, pour profiter de cette occasion, il faut du flair, de l'analyse et de la stratégie : c'est ici que la formation entre en jeu.

Toujours d'après les résultats du sondage, il appert que 54 % des intervenants communautaires occupent un poste depuis quatre ans et moins. Ils n'ont pas connu l'âge d'or du mouvement populaire ; ils sont plutôt arrivés dans la période de resserrement et de normalisation et de l'action communautaire. Souvent, la question du maintien à domicile absorbe tellement d'énergie qu'ils n'ont plus le temps de penser à autre chose. La confusion entre l'approche communautaire et l'action communautaire n'aide pas non plus : certains pensent faire de l'action communautaire, mais n'en font pas.

Il faut donc penser à la formation des intervenants. Quelques-uns ont déploré l'essoufflement des anciens, la mollesse de leur combativité, ou le fait qu'ils aient tout simplement perdu la main pour monter des bons dossiers à présenter au conseil d'administration. Par contre, les plus jeunes manquent d'appui : il ressort du sondage

que seulement 22 % des intervenants disent recevoir une supervision professionnelle. Dans les conditions changeantes que nous connaissons, le besoin de formation se fait encore plus cruellement sentir.

Mise à jour de l'analyse, mise à jour aussi de la stratégie. Il n'est plus possible de concevoir les CLSC aujourd'hui de la même façon qu'à leurs débuts. Dans les années 70, les groupes se battaient pour l'établissement d'un CLSC : ils y voyaient un moyen pour obtenir la satisfaction de leurs demandes et, de fait, ils n'ont pas toujours eu tort de le penser. Les premiers CLSC ont mis l'accent sur l'action politique et parfois sur la ligne dure : on se méfie des alliances et des méchants.

Mais, une fois les CLSC établis, la situation change : le début est une chose, le fonctionnement quotidien en est une autre. Il faut faire marcher l'organisation, négocier, implanter les programmes, gérer les services et, surtout, ne pas laisser le monopole de la gestion aux gestionnaires ! Il ne suffit plus d'être contre, il faut aussi être pour, pour qui, pour quoi et pourquoi.

C'est ainsi que sans oublier les leçons de leur histoire, les intervenants communautaires des CLSC sont appelés à modifier leur stratégie. Ceci ne signifie pas que l'action politique soit disparue : tant que les CLSC parleront de prise en charge, d'autonomie des personnes et des collectivités, il est évident que leur action aura un contenu politique. Cependant, la politisation a changé de forme : elle est moins éclatante et parfois plus restreinte ; ensuite, des groupes se sont chargés de l'action que les CLSC faisaient au début. Les CLSC n'ont pas le monopole de l'action communautaire !

Avec le temps, plusieurs commencent à penser que les méchants ne sont pas toujours du même bord : il est possible de rencontrer des personnes de bonne volonté dans le milieu municipal et scolaire. Il faut donc apprivoiser le pouvoir et conclure des alliances. Il ne sert à rien de susciter des oppositions inutiles ni de se braquer dans des positions qui deviennent ensuite intenable. Les organisateurs et organisatrices doivent donc agir plus habilement, faire des compromis sans se compromettre.

Changement de temps, changement d'inspiration. Au début des années 60, l'organisation communautaire québécoise s'inspirait de ce qui se passait aux États-Unis. Ensuite, on trouva nos voisins du Sud trop pragmatiques et pas assez analytiques : on se tourna

donc vers des auteurs plus théoriques et les textes à teneur idéologique. Cependant, le transfert de la théorie à la pratique ne se fait pas sans heurt, et la cohérence n'est pas toujours synonyme de vérité. La clarté idéologique a parfois de la difficulté à rendre compte du flou de la pratique.

Après quelques années d'expérience, on se demande si on n'a pas jeté le bébé avec l'eau du bain. Les Américains sont souvent plus pragmatiques, convenons-en, mais par contre plus pédagogues, plus méthodiques et plus préoccupés par la formation. Ne serait-il pas opportun de relire la pratique américaine en organisation communautaire tout en conservant un œil critique? Les Américains vivent dans un contexte semblable au nôtre et ne pourrions-nous pas retirer de leur expérience des leçons pertinentes à notre situation? Leur vision de l'organisation communautaire est plus large que la nôtre et, selon Laval Doucet (Université Laval), le problème actuel des organisateurs communautaires québécois viendrait de ce qu'ils ont concentré leur énergie dans le développement communautaire en négligeant d'autres aspects de leur pratique, ce qui les rend vulnérables.

Dans l'introduction du *Cahier de participation* envoyé aux personnes inscrites, on notait la vive préoccupation du comité organisateur que le colloque se termine par la mise sur pied d'un réseau d'intervenants et d'intervenantes en action communautaire. Avec ce bémol toutefois: « nous devons faire preuve d'ouverture pour faciliter une reconnaissance essentielle de certaines bases communes, des points de convergence, des éléments à travailler ensemble, pour ressentir un vent de solidarité ou au moins une brise! »

Ce souhait a rencontré celui des participants qui ont maintes fois émis le désir de s'organiser pour vaincre leur isolement et développer de la perspective. De fait, ils ont passé aux actes: le colloque s'est conclu par la mise sur pied du regroupement des intervenants en action communautaire en CLSC. L'objectif premier de cette organisation sera de rassembler les intervenants et les intervenantes, d'établir un réseau d'échanges entre les membres et de s'occuper de leur formation. On a bien parlé de représentation politique auprès de la Fédération des CLSC et de l'État, mais l'assemblée a opté pour la prudence. Les membres veulent d'abord s'organiser, se donner des bases solides et éviter de se laisser aspirer par d'autres tâches; la représentation politique viendra bien assez vite.

En somme, ce fut un bon congrès, bien organisé et qui s'est déroulé rondement. Ce fut une réunion de discussions et d'organisation et les personnes se sont montrées plus intéressées à établir un consensus sur l'essentiel qu'à tergiverser sur les détails. Il m'a semblé que les participants en sont sortis avec le sentiment d'avoir appris et surtout d'avoir construit quelque chose ensemble. On parle parfois de démobilisation du mouvement populaire et de ses promoteurs, mais ce colloque donnait l'image contraire.

Qu'advient-il de ce nouveau regroupement? On en a vu plusieurs se briser aux dures aspérités des circonstances. C'est vrai que les petits ruisseaux s'assèchent souvent, mais ils font aussi les grandes rivières. Souhaitons que celui-ci ait du courant en masse!